

Vendredi 13 mars 2020

SNES-INFO-Épidémie Coronavirus-18

Début de l'interdiction des rassemblements de plus de 100 personnes

Chère adhérente, Cher adhérent,

Suite à l'annonce de l'**interdiction des rassemblements de plus de 100 personnes**, vous nous interrogez sur la date d'entrée en vigueur de cette mesure.

Dans l'attente de l'arrêté, voici les éléments de réponse dont nous disposons et dans lesquels sont reprises les déclarations d'Édouard Philippe :

« Cette interdiction s'appliquera sur tout le territoire national et dès maintenant »

Nous reviendrons vers vous dès que nous aurons plus d'informations.

Nous restons, bien entendu, à votre disposition.

Veillez croire, Chère adhérente, Cher adhérent, à l'assurance de nos sentiments les plus dévoués.

Philippe CHAPELON

Délégué général

Covid-19 : « Interdiction des rassemblements de plus de 100 personnes, dès maintenant » (E. Philippe)





MUS, SPEC, MUMOP - Paris - vendredi 13 mars 2020 - Actualité n° 177664

« Nous allons faire passer la limite des rassemblements à 100 personnes pour ralentir la propagation du virus sur tout le territoire dès maintenant », annonce le Premier ministre Édouard Philippe sur TF1 le 13/03/2020. « Ce qui veut dire des conséquences importantes pour les théâtres et les cinémas », ajoute-t-il. Les transports en commun sont maintenus ainsi que les élections municipales les 15 et 22/03/2020. « C'est un droit acquis et un devoir citoyen, et c'est sans danger. Nous avons posé la question au comité scientifique de savoir si cela représentait un risque, et ils nous ont dit qu'il n'y avait aucune raison scientifique ».



Lire le journal

LE FIGARO

« Sans la liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur. » Beaumarchais

ÉDITION SPÉCIALE

■ EN DIRECT

Coronavirus: Édouard Philippe annonce l'interdiction des rassemblements de plus de 100 personnes

Pour freiner la progression du coronavirus, le premier ministre a abaissé la limite du nombre de personnes participant à un rassemblement, qui était précédemment de 1000. « Cette interdiction s'appliquera sur tout le territoire national et dès maintenant », a-t-il précisé.



Le Monde



Consulter
le journal

Offrir Le Monde



PLANÈTE • CORONAVIRUS SARS-COV-2

Favoris



Partage



Rassemblements de 100 personnes interdits, écoles fermées pendant des semaines... la France affronte l'épidémie

Face à « la plus grave crise sanitaire depuis un siècle », le président de la République a fait appel à « la responsabilité » de chacun.

Le Monde avec AFP • Publié aujourd'hui à 10h18, mis à jour à 14h36

Lecture 5 min.

Déplacements à limiter au maximum, crèches, écoles et universités fermées à partir de lundi : face à « la plus grave crise sanitaire depuis un siècle », le président de la République, Emmanuel Macron, a appelé, jeudi, à « faire bloc » pour freiner l'épidémie, qui commence à mettre la France au ralenti.

Au lendemain de l'allocution télévisée d'Emmanuel Macron, Edouard Philippe, le premier ministre, a annoncé lors du journal de 13 heures de TF1 que le gouvernement interdisait les rassemblements de plus de 100 personnes en France, au lieu de 1 000 précédemment, pour « freiner » la progression du coronavirus. « L'idée, c'est de faire en sorte que nous puissions ralentir la progression, la circulation du virus », a expliqué le premier ministre, ajoutant que cette interdiction s'appliquera sur tout le territoire national dès maintenant. « Notre objectif n'est pas de créer la psychose. (...) Mais il y aura des conséquences importantes pour les théâtres, les cinémas », a-t-il ajouté.

Édition du jour

Daté du samedi 14 mars



Lire le journal num

snes

le spectacle est vivant

SNES • Syndicat National des Entrepreneurs de Spectacles

48, rue Sainte-Anne – 75002 Paris / Tél. : 01 42 97 98 99

syndicat@spectacle-snes.org / www.spectacle-snes.org

création • production • diffusion



Cet email a été envoyé à syndicat@spectacle-snes.org, [cliquez ici pour vous désabonner](#).

SNES 48 rue Sainte-Anne 75002 Paris FR